

Journal AVRIL 2016

« passées les bornes, il n'y a plus de limite » Pierre DAC

Management : les raisons de la colère

Lors du CTL du 3 mars et du 1^{er} avril 2016 les représentants SOLIDAIRES Finances Publiques ont dénoncé les dérives managériales constatées à la DIRCOFI SUD EST REUNION.



Dans cette Direction, une chef de brigade a décidé d'utiliser comme moyen de communication privilégié l'envoi systématique de mail à ses vérificateurs, (si possible avec copie cachée à l'AFIPA de manière à constituer un dossier), allant même jusqu'à l'envoi de mails sur leur boîte personnelle alors que l'agent est en congé maladie!!!

Mme DE GENTILE est bien sûr au courant de ces méthodes anxiogènes.

Le plus grave est la manière de manager les équipes placées sous son autorité et de ne pas s'appliquer à elle-même les principes fondamentaux régissant la prévention des risques psychosociaux.

Mme DE GENTILE a, par le passé, déjà «couvert» les dérives managériales de certains membres de l'encadrement.

Mais le pire s'est produit en décembre 2015 où Mme De GENTILE a décidé de se substituer au chef de brigade sans offrir à l'agent mis en cause la moindre possibilité de pouvoir se justifier. Faire jouer les sicaires à ses collaborateurs lors de l'entrevue avec l'agent et mettre celui-ci dans un état de souffrance n'est pas admissible.

Les représentants de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ont dénoncé cette méthode et considèrent que Mme DE GENTILE a commis une faute morale en prenant la décision qu'à compter du 01/01/2016, une vérificatrice occuperait un poste fixe à la brigade de Toulon sans lui permettre de se défendre.

Cette vérificatrice est depuis cette entrevue en congé maladie.

Lors des CTL du 3 mars et du 1^{er} avril, les représentants de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ont dû rappeler à Mme De GENTILE qu'elle a une obligation stricte de sécurité de résultat engageant sa responsabilité. En effet, lorsque le chef de service avait ou aurait dû avoir conscience d'un danger auquel il exposait un agent et qu'il n'a pas pris les mesures de protection nécessaires, il commet une faute inexcusable (vous pouvez utilement vous reporter au guide sur la prévention des risques psychosociaux diffusé par la DGFIP).

Lors des CTL du 3 mars et du 1^{er} avril Mme DE GENTILE a fait semblant de ne pas comprendre sa mise en cause et a argué d'un prétexte fallacieux, prétendant qu'il s'agissait d'un cas particulier alors même qu'elle a déclaré qu'elle n'hésiterait pas à utiliser la même procédure le cas échéant. Notre Bureau national a été informé de cette situation. Cette situation sera également évoquée lors la tenue du CHS du VAR. (les représentants de SOLIDAIRES FIP ont boycotté la première convocation pour exprimer leur désaccord avec la gestion de la direction et son mépris du dialogue social)

Les représentants de SOLIDAIRES FIP se battront toujours pour que les agents ne soient pas soumis à la gestion tyrannique de petits chefs.

Réorganisation des services ou l'art du saucissonnage!



Ce n'est pourtant pas avec un chapelet de saucisses bénites agrémenté d'un rosaire de fruits confits autour du cou que se sont présentés les représentants de l'administration lors du CTL du 1^{er} avril.

La réorganisation des brigades était inscrite à l'ordre du jour. De manière assez maladroite la direction a voulu que les représentants des personnels se prononcent sur 2 propositions.

La première intègre la 17ème brigade au 3ème étage et la seconde intègre la 17ème BIV au 4ème étage, tout en décidant de la création d'un pool de contrôleurs dont l'organisation n'était pas décrite.

Les représentants de Solidaires FIP ont refusé de voter en faisant valoir qu'en premier lieu la réorganisation concernait également les secrétaires, la BEP et le pôle pénal. La présentation en saucisson par la direction n'est pas acceptable.

De plus les agents de la BEP et les contrôleurs doivent se réunir pour faire des propositions. En conséquence, lors du CTL qui aura lieu en mai, nous pouvons espérer y voir plus clair. Pour SOLIDAIRES FIP, la méthode utilisée par la direction n'a fait qu'inquiéter les agents et ne dissimule pas le manque de préparation de cette réorganisation.

La PAP de la DIRCOFI SUD EST Réunion, encore un échec!

Le jeudi 7 avril, le CHS du 13 a examiné le PAP de notre direction.

Comme les années précédentes les représentants de SOLIDAIRES ont émis un avis défavorable au vu des mesures préconisées par Mme DE GENTILE en matière de risques psycho-sociaux. Ces mesures sont inopérantes et ne répondent pas aux demandes des agents.

Ils ont également formulé un vœu concernant la création d'un stage dédié aux droits des agents et que nous réclamons depuis 5 ans tant au niveau national que local.



Objectif du contrôle fiscal: la directrice veut faire du ski nautique*

Nos chers encadrants se sont déplacés dans les brigades (certains agents ont été comblés et ont eu droit aux petits fours et en prime à leur photo sur le site!). Cette année, le discours officiel a changé. Désormais, le qualitatif serait passé au premier plan (notamment gros effort à fournir à l'international et dans les dossiers de fraude complexe). Nos chers parlementaires auraient-ils commencé à comprendre que le nombre de bûchettes n'est pas un indicateur satisfaisant?

Et quid des objectifs brigade? En définitive, le beau discours de la direction est un enfumage des plus traditionnels.



Comme d'habitude, la direction n'a pas voulu lors du CTL du 1^{er} avril éclaircir les modalités de fixation des objectifs, ni les faire connaître aux représentants des personnels, comme d'habitude!

C'est le beurre et l'argent du beurre que veut la direction.

Force est de constater que la pression se densifie et que les conditions de vie au travail se détériorent.

Toujours plus vite, toujours plus!

D'une manière générale les encadrants sont, hélas, totalement soumis au diktat des statistiques et se détachent de la réalité des investigations conduites par les vérificateurs.

* Histoire pas drôle:

Le capitaine d'une galère vient parler aux galériens en leur disant:

J'ai 2 nouvelles: une bonne et une mauvaise.

La bonne nouvelle: vous aurez droit à une double ration de rhum.

La mauvaise: le capitaine veut faire du ski nautique.

L'IGF, too much et encore too much: le pompon, quoi !



Lors du CTL du 1^{er} avril, un moment de franche rigolade a eu lieu en commentant les extraits du rapport remis par la mission IGF et communiqués par la direction (on s'amuse comme on peut!!)

Nous vous livrons quelques perles:

la première:

–les résultats et les pratiques du contrôle fiscal varient fortement selon les brigades et les vérificateurs,

– les résultats des brigades et les performances des vérificateurs s'avèrent variables, notamment en ce qui concerne les AFR

Par quelle opération magique, une telle sentence peut-elle être formulée sachant que la mission n'a pas fait une analyse de tous les dossiers ayant abouti à une AFR. Quant à la performance des vérificateurs, cette mise en cause non argumentée n'est pas admissible. Mme DE GENTILLE n'a pas daigné comme à son habitude nous donner un complément d'explication!

La seconde:

–la Dircofi SUD EST mène une politique dynamique de protection des agents

-une attention aux conditions de vie des agents est très présente dans le pilotage.

**Les commentaires seraient trop rudes pour les écrire.
A vous de juger.**

Mais rappelez-vous que si nous avons obtenu un téléphone portable et un référent protection, c'est grâce à l'action des représentants des personnels tant au niveau national que local. Nous savons tous qu'en matière de protection, il y a encore du travail notamment dans la détection des affaires sensibles et dans le soutien qu'apporte la hiérarchie aux agents mis en cause par les contribuables.

***La force de tous
les agents de la DGFIP***

